

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Argue	Knight
Barnett	Knowles
Bryce	Leboe
Bryson	MacInnis
Cameron (Nanaïmo)	McLeod
Campbell	Nicholson
Gagnon	Patterson
Gillis	Quelch
Girard	Shaw
Hahn	Stewart (Winnipeg-Nord)
Herridge	Thatcher
Johnson (Kindersley)	Thomas
Johnston (Bow-River)	Winch
Jones	Zaplitny—28

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Anderson	Kirk (Antigonish-Guysborough)
Applewhaite	Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare)
Ashbourne	Lafontaine
Batten	Lapointe
Benidickson	Leduc (Gatineau)
Bennett (Grey-Nord)	Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle)
Blackmore	Lefrançois
Blanchette	Lennard
Boucher (Restigouche-Madawaska)	Lesage
Bourque	Low
Brown (Brantford)	Lusby
Brown (Essex-Ouest)	MacDougall
Buchanan	MacEachen
Byrne	MacLean
Campney	MacNaught
Cardiff	McDonald
Carter	McMillan
Charlton	Martin
Churchill	Matheson
Crestohl	Michaud
Dechêne	Montgomery
Deschatelets	Murphy (Westmorland)
Dickey	Nowlan
Diefenbaker	Pallett
Dinsdale	Pearkes
Dupuis	Pearson
Enfield	Philpott
Eyre	Pickersgill
Fairclough (Mme)	Pommer
Fairey	Prudham
Fleming	Purdy
Follwell	Ratelle
Garland	Reinke
Garson	Robichaud
Gauthier (Portneuf)	Robinson (Bruce)
Gingras	Robinson (Simcoe-Est)
Goode	Rowe
Gour (Russell)	St-Laurent
Green	Simmons
Gregg	Sinclair
Habel	Stick
Hanna	Stuart (Charlotte)
Hansell	Thibault
Hardie	Tucker
Harkness	Tustin
Harris	Valois
Harrison	Villeneuve
Hees	Weir
Hellyer	Weselak
Hodgson	Winters
Holowach	Wylie
Howe (Port-Arthur)	Yuill—107
Howe (Wellington-Huron)	
Huffman	
Jutras	

La motion de M. Weir est adoptée sur division et les bills sont lus pour la 2^e fois.

[M. Knowles.]

STATUT INDUSTRIEL DE LA FEMME

MESURE TENDANT À ASSURER L'ÉGALITÉ DE SALAIRE POUR UN TRAVAIL DE VALEUR ÉGALE

Mme Ellen L. Fairclough (Hamilton-Ouest) propose la 2^e lecture du bill n^o 2, tendant à assurer aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale.

—Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de consacrer beaucoup de temps, aujourd'hui, à l'étude de ce projet de loi, car c'est la troisième fois qu'il est présenté à la Chambre et la deuxième qu'il vient en discussion. Les arguments que j'ai invoqués l'an dernier en le présentant n'ont rien perdu de leur actualité. Il s'est produit bien peu de chose dans l'intervalle pour changer l'aspect de la situation. Cependant, le peu qu'il s'est produit aura, je l'espère, exercé quelque influence sur certains députés, et singulièrement sur le ministre du Travail (M. Gregg).

Certains des chiffres que j'ai cités l'an dernier et que j'avais puisés dans des publications du Bureau fédéral de la statistique se sont légèrement modifiés. Parmi les faits nouveaux depuis l'an dernier, je puis mentionner les dispositions législatives que le gouvernement anglais a prises, en janvier de cette année, pour assurer à son personnel féminin l'égalité de salaire pour un travail de valeur égale; ces dispositions seront appliquées de façon progressive, jusqu'à ce que dans un délai de quelques années, ce personnel bénéficie de la péréquation intégrale du salaire.

Il y a eu autre chose depuis l'an dernier. Dans ses remarques formulées à la suite de la présentation du projet de loi de l'an dernier, le ministre du Travail a eu la témérité de dire à la Chambre que le Conseil national des femmes ne lui avait pas adressé de demandes. Le ministre du Travail est en relation aussi étroite que n'importe quel député avec cet organisme et il aurait dû savoir que sa remarque provoquerait une réaction immédiate. De toute façon, il a eu la réponse au cours de l'année. Le Conseil national des femmes lui a présenté sa demande invitant le Gouvernement à appuyer une mesure législative de ce genre et, plus tard, dans un mémoire présenté au Gouvernement, il a réitéré cette demande.

Depuis que j'ai parlé de cette question l'an dernier, il s'est produit un léger changement dans le nombre de nos travailleurs et dans celui des femmes qui en constituent une partie. D'après les derniers chiffres disponibles, ceux du 12 décembre 1954, il y avait 5,414,000 travailleurs au Canada, dont 4,179,000 hommes et 1,235,000 femmes, soit